Dynamique Sociale Professionnelle
Donnons Goût à la Mobilisation

Public(s) concerné(s)	Accueil de 16 personnes (maximum) : publics en situation de RSA, et/ou en situation de handicap, et/ou migrants, et/ou sans permis de conduire désireux d'être accompagnés pour récréer une dynamique professionnelle.
Prérequis, modalités et délai d'accès et accessibilité aux personnes en situation de handicap	Être bénéficiaire du RSA et être prescrit par l'Unité Territoriale de Nontron. Lancement de l'accompagnement sous couvert d'une réunion tripartite avec l'Unité Territoriale de Nontron. <u>Modalités et délais d'accès</u> : Accompagnement engagé en 2023. Entrées et sorties permanentes. Nouvelle candidature FSE déposée en février 2023 pour couvrir la période de janvier à décembre 2023. Concernant les personnes en situation de handicap, avant chaque prescription en formation un questionnement est adressé aux futurs apprenants pour identifier d'éventuels aménagements spécifiques nécessaires en vue de favoriser l'apprentissage des personnes visées. Par ailleurs, tous nos locaux sont accessibles aux personnes handicapées *(rampes d'accès, et le cas échéant, salles de formation au rdc).*
Présentation générale	Il s'agit d'un atelier de remobilisation conçu comme une véritable « boîte à outils multi partenariale », cette action s'appuie sur la mise en place de parcours intégrés combinant résolution des freins à l'emploi (mobilité, santé, garde d'enfants, savoirs de base…) et accompagnement socio-professionnel renforcé par un référent unique pour favoriser l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA. Les personnes accompagnées dans le cadre de ce dispositif sont prescrites par le Conseil Départemental.
Objectifs	Il s'agit de contribuer à la remobilisation des personnes accompagnées dans le cadre de leur projet de vie, et de leur projet professionnel.
Contenu de l'accompagnement	**Programme détaillé** : - Proposer des parcours d'accompagnements collectifs tout au long de l'année qui permettent à des personnes en situation de précarité d'accéder à des modalités pédagogiques différenciées. Ateliers travaillés : Estime de soi, Vie quotidienne et citoyenneté française, Monde de l'entreprise, Hygiène et Santé, etc.. - Interventions ou visites via la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux (Entreprises, associations, institutions, etc.), et temps d'acquisition des savoirs de base ou de remise à niveau pour faciliter l'autonomie dans les démarches personnelles et professionnelles. - En deuxième partie d'année (de septembre à décembre), accompagnement des personnes sur l'action *« Donnons Goût à la Mobilisation »* destinée à travailler sur l'hygiène alimentaire, les budgets associés, et la santé alimentaire.

Modalités pédagogiques	Accompagnement en présentiel **Moyens pédagogiques :** Les accompagnements mis en œuvre le sont dans le cadre des ateliers pédagogiques personnalisés. Il s'agit ici de mettre en œuvre une démarche pédagogique spécifique, centrée sur la personne, fondée sur le mode pédagogique de l'autoformation accompagnée. Chaque personne bénéficie d'une prestation spécifique d'apprentissage, formalisée dans un protocole individuel de formation, qui précise les objectifs négociés, la durée, le contenu, le rythme de la formation, les différentes modalités d'apprentissage prévues et les moyens mis en œuvre pour développer l'autoformation accompagnée, les modalités de l'évaluation finale et du suivi.
Compétences et capacités professionnelles visées	Les compétences professionnelles acquises par les personnes en fin d'accompagnement : - La capacité à définir son projet de vie et professionnel. - La capacité en développer des compétences sur les savoirs de base.
Durée	Le dispositif comprend un accompagnement de 16 personnes sur une durée d'un an *(en cours : janvier 2023 à décembre 2023)* sur plusieurs sites, Nontron et Excideuil.
Dates	Dates à définir avec les groupes en formation. Cette formation a démarré en mai 2023 pour être dispensée tout au long de l'année 2023.
Site Principal	Nontron, place des droits de l'homme.
Coût par participant	Dépenses à envisager pour estimer le coût : Accompagnement pris en charge par le FSE et le Fonds Départemental d'Insertion (pilotage sous couvert du Conseil Départemental de la Dordogne). Aucun coût à la charge des apprenants. Financements perçus à hauteur des charges de personnel (39096,49 € financés par le FSE et le FDI pour l'année 2023).
Responsable de l'action et contact	Laurent ESCOT : Directeur Adjoint de la MFR du Périgord Limousin Coordonnées : 05 53 60 31 93
Animateurs et intervenants	Laurent ESCOT (directeur adjoint) et Christelle AUDEBERT (formatrice) à la MFR du Périgord-Limousin.
Suivi de l'action	Réalisation d'un émargement par demi-journée. Existence d'un livret de suivi individualisé rempli tout au long du parcours. Également, utilisation de lettres de mission définissant les temps d'animation délégués par chaque accompagnateur
Evaluation de l'action	Une évaluation de la prestation de formation est réalisée via des bilans : - Bilan de l'action, - Livrets de suivi des bénéficiaires. Tous deux transmis au Conseil Départemental.
Débouchés possibles	Au sortir des accompagnements réalisés, et sous couvert de la définition du projet personnel et professionnel des personnes, accompagnement possible vers l'emploi ou inscription à un parcours de formation certifiant, tous deux identifiés comme sorties positives

Année 2022

Nombre de personnes bénéficiaires du RSA accompagnées et taux associé	8
Taux d'interruption de parcours	0 %
Taux d'insertion professionnelle	25 % des personnes accompagnées en emploi